



Résiliation contrat salle de sport

Par **Danguy melanie**, le **24/08/2017** à **13:18**

Bonjour je vous explique j'ai s'ouvert a un abonnement en salle de sport (basic- fit) ayant du temp de disponible,mais voilà entre temps je n'est pu le temps de mis rendre . je ni est jamais mis les pied et il ni a pas u de frais d'inscription de payer encore mais j'ai demander la résiliation du contrat par courrier et j'ai appelée le service client pour les prévenir et voir avec eux comment sa se passe.... Et la il me dise que je doit payer jusqu'à octobre 2018 Donc j'ai était a la salle directement pour voir avec eux e eux me dise que je ne suis pas sensai payer vue j'y et jamais était et que j'ai pas payé les frais inscriptions... Donc en attendu j'ai révoquer le prélèvement ...

Donc qu'elle sont les lois a propos de la résiliation, quelle sont med droits.....

Par **miyako**, le **24/08/2017** à **18:04**

Bonjour,
Il faut voir le contrat que vous avez signé.
Si ils vous disent qu'il n'y a rien à payer tant mieux
amicalement vôtre
suji KENZO

Par **Danguy melanie**, le **24/08/2017** à **23:01**

Bas c'est a la salle il dise il ni a pas a payée vue qu'on a pas était faire du sport et qu'il y a pas eux de frais d'inscription de payée encore... Mais en appelant il non dise de payée jusqu'à novembre 2018 donc je voudrai savoir quelle son les lois par rapport a la résiliation d'un contrat (qui n'a pas était payé encore)

Par **miyako**, le **25/08/2017** à **08:41**

Bonjour,
Ne faites rien,attendez qu'ils vous envoient un courrier de relance.
Amicalement vôtre
suji KENZO

Par **Danguy melanie**, le **25/08/2017** à **23:23**

Merci...:)

Par **janus2fr**, le **26/08/2017** à **10:15**

Bonjour,

Que vous ayez commencé ou pas à payer l'abonnement n'a aucune importance. Ce qui compte, c'est le contrat signé. Si ce contrat indique bien une période d'engagement d'un an, vous êtes obligés de la respecter et donc de payer cette année d'abonnement. Seul un cas de force majeure pourrait vous permettre de résilier avec effet immédiat, mais ne plus avoir le temps de faire du sport est loin d'être un tel cas...